Saint-Quentin-en-Mauges

Chaudron-en-Mauges

Saint-Pierre-Montlimart

La Salle-et-Chapelle-Aubry

Montrevault sur Èvre

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 6.1.4 - Règlement graphique

**Commune déléguée de La Salle-et-Chapelle-Aubry**

| |
|---|
| *Approbation du PLU le 24 Avril 2017* |
| *Modification n°1 : 27 janvier 2020* |
| *Modification simplifiée n°1 : 6 juillet 2023* |
| *Modification n°2 : 28 mars 2024* |
| *Modification n°3 : 01 octobre 2026* |

altereo
eau et territoires durables

Echelle 1:7 500

### ZONAGE

- Délimitation des zones

### PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS PONCTUELLES

- Arbre isolé à préserver ou à mettre en valeur
- Bâti à préserver et à mettre en valeur

### PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS LINEAIRES

- Alignements d'arbres à préserver
- Cheminement piétonnier existant à conserver
- Cours d'eau à préserver et à mettre en valeur
- Espace boisé classé linéaire
- Haie bocagère à préserver et à mettre en valeur
- Linéaire commercial inventorié
- Mur à préserver et à mettre en valeur
- Portillon en fer forgé avec piliers habillés en briques à préserver
- Secteur de 30m de part et d'autre de la route, affecté par le bruit
- Vignoble à vélo

### PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS SURFACIQUES

- Aléas mouvements de terrains
- Aléas mouvements de terrains liés à des cavités
- Changement de destination autorisé
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver
- Périmètre AOC
- Secteur à protéger
- Secteur de 30m de part et d'autre de la route, affecté par le bruit
- Secteur doté d'orientation d'aménagement et de programmation
- Servitude de gel de projet
- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine
- Terrains cultivés à protéger et inconstructibles
- Zone non aedificandi
- Emprise indicative des zones humides